

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

DU JEUDI 26 MARS 2015

N° de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : le 17 mars 2015

## **Ouverture de séance :**

### **Présentation des membres**

Le conseil d'établissement se réunit, en ce jour, sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme CAZEBONNE Samantha.

Nombre de présents : 16

Personnes absentes excusées : 9

Personnes absentes non excusées : 0

Pour plus de détails sur la liste des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 16 pour un quorum de 12. Le conseil d'établissement peut siéger valablement.

Le quorum étant atteint la séance débute à 17h30

**Il est proposé à l'assistance de traduire le conseil d'établissement en espagnol.**

**Désignation du secrétaire de séance :** Mme Griffon et Mme Del Pozo pour la traduction

## **1. Approbation du Procès Verbal du précédent conseil**

Mme Cazebonne tient à signaler l'omission dans le précédent compte rendu de l'intervention de Mr Bazataqui et souhaite que celle-ci soit inscrite dans ce procès-verbal. Suite aux difficultés rencontrées par le lycée Français depuis Février 2013, Mr Bazataqui tenait à réaffirmer son soutien en tant que président de l'ACFB et celui de tous les parents, pour la recherche de solutions durables pour l'avenir de notre établissement.

Résultat du vote sur l'adoption du PV du précédent conseil :

Nombre de votants	16	Nombre de votes POUR	16
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

## **2. Approbation de l'ordre du jour**

La proviseure rappelle l'ordre du jour de ce conseil d'établissement :

1. Adoption du compte rendu du précédent conseil d'établissement
2. Adoption de l'ordre du jour du présent conseil

3. Présentation du calendrier scolaire 2015-2016
4. Présentation des prochains voyages scolaires
5. Restauration scolaire
6. Partenariats et échanges
7. Présentation des actions menées et des perspectives
8. Questions diverses

Résultat du vote de l'ordre du jour :

Nombre de votants	16	Nombre de votes POUR	16
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

### **3. Présentation du calendrier scolaire 2015-2016**

Mme Cazebonne a fait une demande afin que la semaine de vacances du mois de mai soit réduite mais cela est impossible. En effet, tous les établissements du réseau MLF Espagne se réunissent pour établir ce calendrier.

Parmi les contraintes à respecter se trouvent les jours fériés et les impératifs du SCAC pour fixer les jours de formations des enseignants. Le calendrier est fixé en fonction de ces contraintes.

Il y a 174 jours travaillés soit 905 heures de cours.

Mme Vasseur demande s'il serait possible de terminer l'année scolaire plus tôt comme le font les établissements espagnols. Mme Cazebonne rappelle que le Bulletin Officiel de l'Education Nationale et le SCAC imposent les dates de rentrée et fin d'année pour tous les établissements français, incluant ceux de l'étranger. Il n'y a donc aucune possibilité de raccourcir l'année scolaire.

Nombre de votants	16	Nombre de votes POUR	16
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

### **4. Présentation des prochains voyages scolaires**

- ***Voyages scolaire du 3<sup>e</sup> trimestre***

Alexandre Debarre rappelle que ces voyages ont déjà été présentés au conseil d'école qui a donné un avis favorable.

**\*Voyage des CP et des CE1 à Binifaldo. Découverte du monde**

Les CP partent le 6 et le 7 mai, les CE1 partent le 7 et le 8 mai. Ils ont donc une journée commune. Le départ se fera en bus, l'hébergement sera au refuge de la Conselleria. Le coût est de 60 €.

**\*Voyage des CE2/CM1 à Son Amer. Travail en géographie et Sciences de la vie et de la Terre**

Le voyage aura lieu du 25 au 27 mai pour un coût de 80€

**\*Voyage des CE2 et des 4èmes à Sa Garrotxa (Girona). Vivre ensemble**

Le voyage aura lieu du 4 au 8 mai. Ce voyage a un but éducatif à double niveau, mélanger une classe de primaire et une classe de secondaire pour favoriser l'entraide, le « vivre ensemble » et partager un thème

commun du programme, les volcans et le paysage volcanique. Le coût est différent, 350€ pour les CE2 et 380€ pour les 4èmes car les billets bénéficient d'un tarif réduit pour les moins de 11 ans.

Pour tous les voyages un dossier pédagogique, une fiche de transport, une attestation d'homologation des centres d'hébergement et une qualification adéquate des accompagnateurs sont exigés par l'inspection à Madrid qui doit donner son avis favorable avant que le voyage puisse être approuvé.

Nombre de votants	16	Nombre de votes POUR	16
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

- **Fermun Janvier 2016**

Mme Cazebonne a demandé à deux élèves de Première S, Héloïse le Bouvier et Léa Carsalade, de nous présenter leur projet de participation au FERMUN.

Suite à leur participation au NUMAD en mars 2015, Héloïse et Léa souhaitent nous présenter cet autre projet. Depuis 2010, le lycée Ferney-Voltaire près de la frontière Suisse, organise à Genève dans les locaux de l'U.I.T (Union nationale de télécommunications), 3 journées de débats sur le modèle des Nations unies, le FERMUN (Fer de Ferney et MUN pour modèle des nations unies).

400 élèves de 14 à 17 ans venus de lycées du monde entier se réunissent en commissions pour traiter de sujets divers comme pour le NUMAD. 37 interprètes (les lycéens eux-mêmes) traduisent les débats qui ont lieu en anglais et français. La matière « MUN » est même enseignée dans certains lycées comme l'est toute autre matière.

Ce projet est destiné aux élèves de Seconde, Première et Terminale. Ce sont les organisateurs du FERNUM qui décident du nombre d'élèves sélectionnés pour chaque lycée. Ces derniers seraient reçus en famille d'accueil ce qui réduit le coût du déplacement dont le financement serait à débattre (% entre les parents et l'établissement)

Si ce projet devait être présenté dans un prochain conseil d'établissement, nous accordons :

-qu'il serait judicieux de créer une commission pour sélectionner les élèves, formée de professeurs, élèves et parents d'élèves. Comme pour le NUMAD les élèves intéressés devront rédiger une lettre de motivation et passer « un oral » auprès de la commission.

-Que les élèves sélectionnés pour le NUMAD et le FERNUM ne pourront pas être les mêmes.

Puisqu'il n'y a pas de vote aujourd'hui, le conseil d'établissement approuve dans le principe ce projet qui ne sera présenté officiellement qu'en septembre 2015.

## **5. Restauration scolaire**

Un projet concernant la restauration scolaire est présenté par Mme Vasseur, au nom du C.E.S.C (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté).

Il s'agirait de diversifier les menus et être plus étroitement associés à leur élaboration afin d'avoir un regard croisé entre les familles et les responsables de la restauration. Alexandre Debarre s'est chargé de réunir les protagonistes et d'organiser les rencontres. Les parents ont manifesté des demandes sur la diversité des produits entre autres, les responsables de la restauration très à l'écoute ont présenté également les contraintes à respecter.

L'échange a été positif et constructif. La bonne volonté des deux parties a permis d'aboutir à quelques changements :

- Une coopérative de produits biologiques aux prix compétitifs va collaborer avec les 2 cantines sans que cela n'augmente les coûts des repas en proposant des fruits et légumes dès cette année.
- Une maman nutritionniste collaborera à la proposition de menus avec toujours le même budget.
- En parallèle, un travail pédagogique sera fait pour motiver les enfants vers une alimentation plus équilibrée et saine.

Mme Cazebonne rappelle que la collaboration avec les services de restauration est excellente mais que l'établissement n'a pas de responsabilité directe dans la gestion de ce service.

Preuve de leur bonne volonté, est qu'ils ont également accepté de **baisser les prix des repas des élèves de maternelles** (certains parents trouvant injuste que les repas soient au même prix de la maternelle aux terminales). Le coût passera dès l'année prochaine de 5,20€ à 4,80€, ce qui représente une baisse d'environ 80€ sur l'année scolaire. Mme Cazebonne tient à remercier Tissou et Nabil pour l'effort consenti.

2- Proposition d'allongement de la pause méridienne de 15mn à la demande de certains élèves, parents mais également des prestataires de restauration. L'équipe de direction adhère à cette proposition car elle lui semble cohérente avec les attentes institutionnelles et qu'elle apportera un temps de repos aux élèves qui leur serait bénéfique.

Le coût de cet allongement sera celui des surveillants, soit à peu près 6000€ par an, et sera assumé par l'établissement.

Les élèves auront 15mn de plus pour déjeuner ou de récréation. Les cours se termineront donc 15mn plus tard que les années précédentes.

La nouvelle organisation horaire sera présentée aux familles à la fin de cette année scolaire.

Résultat du vote :

Nombre de votants	16	Nombre de votes POUR	16
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

Mme Cazebonne nous informe que grâce à l'autorisation qu'elle a obtenu, de vendre le matériel de restauration qui était stocké depuis des années à l'école et dernièrement à l'annexe, de nouveaux aménagements de salles seront possibles.

#### **Actions menées :**

- Une campagne publicitaire « maison » ciblant particulièrement les TPS/PS a été élaborée. Cette campagne publicitaire, flyers et affichages en ville, est le fruit d'un travail collectif des équipes pédagogiques et administratives, ce qui a permis de faire de sérieuses économies (le coût d'un publicitaire professionnel étant extrêmement élevé).
- Stand à Porto Pi deux samedis (28 février et 14 mars) durant toute la journée. Cette action a permis pour un coût minime d'entrer en contact avec 13 nouvelles familles. Notre but était une visibilité maximum sans démarchage.
- La Journée Portes Ouvertes le 21 mars a été une belle réussite, elle a permis d'accueillir près de 200 personnes. Mme Cazebonne tient à remercier tous les participants, parents, élèves et personnels qui sont venus visiter les nouvelles installations et partager un moment ensemble au sein de notre établissement. L'ampa était également présente avec un stand de vente des torchons créés par les enfants, ainsi que l'association Présence Française aux Baléares. L'ambiance était particulièrement chaleureuse.  
M. Magnier accompagné de M. Alcover ont inauguré notre nouvelle médiathèque.  
Trente visites de nouvelles familles ont été organisées ce jour-là, 8 inscriptions ont été confirmées et 2 RDV pris pour une prochaine visite.  
Concernant les 30 visites, elles ont été prises en charge par des élèves de Seconde, Première et Terminale, que Mme Cazebonne remercie particulièrement.
- Création d'un nouveau site internet pour un coût de 1.600€ avec la présentation du lycée à travers une vidéo que nous avons pu visionner en exclusivité durant ce conseil et que nous avons tous beaucoup appréciée.

#### **↪ Changements pour la rentrée prochaine**

- Un contrat d'objectifs est passé avec la direction générale de la MLF, il reprend les objectifs fixés par la MLF en accord avec la direction de l'établissement, il sera présenté (après signature du directeur général de la MLF) au prochain conseil d'établissement.
- Le budget prévisionnel sera présenté équilibré, cela demande donc des efforts à faire de toutes parts :
  - Proposition faite aux enseignants de continuer à donner 18 heures gratuitement, au lieu des 72 heures données cette année.
  - Tarif spécial pour les nouveaux arrivants en TPS aligné sur celui des crèches, correspondant à un prix coûtant pour l'établissement qui ne fera donc aucun bénéfice.
- Les frais de scolarité augmenteront de 3%.

La dynamique d'augmentation du nombre des élèves est bien engagée et doit continuer ; l'établissement améliore ses infrastructures avec un minimum d'impact financier pour les

## **6. Partenariats et échanges**

### **\*Lycée Paul Bert, Paris XIV**

Comme indiqué dans le procès verbal du précédent conseil d'établissement, Mme Cazebonne a relancé le proviseur du lycée Paul Bert concernant la convention signée l'année dernière. Il n'y a eu aucune réponse de sa part. Ce projet est donc définitivement abandonné.

### **Cité Decours, Paris III**

Un échange est envisageable l'année prochaine, car, suite aux événements parisiens de janvier 2015, le plan vigipirate mis en place par le gouvernement empêche tout déplacement des élèves pour le moment.

### **\*Houston, Etats-Unis**

Mme Cazebonne regrette que certains parents ne participant à l'échange aient émis des critiques, de manière indirecte, concernant cet échange. Ce partenariat n'a pas été simple à créer et il a demandé beaucoup d'énergie dans sa mise en œuvre.

L'expérience de ces trois semaines amènera à une réflexion qui permettra d'améliorer encore l'organisation du voyage de l'année prochaine. Elle rappelle que, hormis le coût du transport et du visa, Tous les autres frais (scolarité, uniforme, hébergement, sorties) étaient à la charge exclusive du collègue de Houston (où les frais de scolarité sont nettement plus élevés qu'à Palma).

Mme Cazebonne rappelle qu'une aide peut être demandée au fonds social.

Mme Del Pozo chiffre le coût de ce voyage pour les parents (Achat tardif des billets pour Houston, déplacements à Madrid pour le visa, argent de poche, etc) à plus ou moins 3.000€. Mme Del Pozo insiste aussi sur l'extraordinaire expérience que cela a représentée pour les 4 élèves concernés. L'accueil à L'international school de Houston a été chaleureux, Mme Luyten parle d'un accompagnement constant, une organisation excellente. Elle confirme que le programme étudié pendant ces 3 semaines était adapté à ce que nos élèves étaient en train d'étudier à Palma. Une grande réussite pour cet échange qui sera envisagé de nouveau l'année prochaine avec la venue des élèves de Houston qui n'a pu se faire cette année car un voyage à Rome avait déjà été programmé pour eux. Les notes obtenues par les élèves durant ces 3 semaines seront intégrées au bulletin du 3<sup>e</sup> trimestre.

## **7. Présentation des actions menées et des perspectives**

Présentation d'un diaporama des projets évolutions du lycée grâce aux actions menées.

### **• Nombreux aménagements :**

- Les drapeaux sur le fronton de notre école,
- Consolidation et repeinte de l'escalier menant au dernier étage transformé en laboratoire de langues,
- Barrière pour sécuriser l'accès à la médiathèque,
- Étanchéité de la salle 12 devenue la Salle des Professeurs
- La corniche a été refaite,
- Une nouvelle médiathèque spacieuse et accueillante,
- Les classes de maternelles et le patio totalement rénovés,
- Rénovation des toilettes des primaires et maternelles.

parents (création d'un foyer pour les Premières et Terminales, meilleurs équipements comme la fibre optique et le matériel vidéo à l'annexe et l'ensemble des travaux cités précédemment).

L'objectif d'accueil fixé avec la direction de la MLF est de 430 élèves à la rentrée 2015-2016. La plus grosse difficulté cette d'année est de compenser les 28 départs de terminales (situation inédite pour l'établissement).

## 8. Questions diverses

### A. Du soutien en mathématiques sera-t-il proposé aux élèves de 1ères ?

*Oui, il est déjà proposé depuis le 2 mars aux élèves de 1<sup>ère</sup> ES.*

### B. Rationalisation et optimisation du temps en 1<sup>ère</sup> et terminale. Perte de temps en concours de poésies, voyages, visites de l'Université Hôtelière.

*Mme Cazebonne rappelle que les voyages scolaires ne sont pas obligatoires. C'est un choix personnel. Notre système d'enseignement ne se résume pas aux cours magistraux et les voyages et visites font partie de notre bagage pédagogique. Nonobstant, la visite de l'école hôtelière ne se fera pas l'année prochaine.*

*Quant au concours sur la poésie, les élèves de 1ères et terminales n'y ont pas participé.*

**Il est maintenant impossible de ne pas payer une commission bancaire de deux euros lorsque l'on fait un virement (qu'il soit en liquide ou par internet). Or, la réinscription, les échéances des voyages scolaires doivent être payés par virement. Il est dommage de faire des actions pour alléger le prix des voyages et devoir payer à une banque une commission. Pourrions-nous envisager pour l'année prochaine, un moyen d'échapper à "l'impôt bancaire obligatoire" ?**

*Le problème des commissions bancaires n'est pas du fait de l'établissement mais Mr Martin confirme que les parents peuvent venir payer, eux-mêmes, tout ce qui n'est pas débité directement sur leur compte.*

### C. le sujet des portables à l'école est compliqué, mais peut être que s'il y a une norme interdisant leur usage dans la cour et les couloirs de l'annexe, cela limitera leur utilisation.

*L'utilisation du portable n'est tolérée que dans la cours pendant le temps de pause. Difficile de trouver une solution qui conviendrait à tous.*

### D. Grave préoccupation de la part de parents à cause de la démission, départ et/ou licenciement de nombreux professeurs tout au long de cette année, qu'est-ce qu'on peut faire?

*Aucun professeur n'a été licencié. Il y a eu 3 départs volontaires et un congé de maternité.*

*M. Horb a démissionné pour des raisons personnelles.*

*M. Seradji souffrait de son éloignement familial (il venait de Suisse). En décembre, il a présenté un arrêt de travail d'un mois émis par les autorités sanitaires suisses, ce qui n'a aucune valeur en Espagne. Suite à la demande de Mme Cazebonne de présenter un arrêt de travail espagnol,*

*M. Seradji a préféré donner sa démission.*

*Mme Montaner devait remplacer Mr Seradji. Elle avait passé un concours pour un poste dans la fonction publique espagnole en 2012. Ce poste lui a été attribué en janvier 2015, ce qui l'a obligé à démissionner de son poste au lycée sans même pouvoir présenter un préavis.*

*Trouver un professeur de mathématiques est une tâche difficile.*

*Mme Pautard est notre nouvelle professeure. Le retard des Terminales ES est rattrapé et Mme Cazebonne s'engage pour que les Premières S (futurs Terminales) aient à la rentrée prochaine, et ceci durant le 1<sup>er</sup> trimestre, une heure de mathématiques supplémentaire par semaine.*

*Mme Roux, actuellement en congé maladie qui se poursuivra par un congé maternité, est remplacée par Mme Touenti en français, par Mme Montes en latin et par M. Daireaux en catalan.*

#### **E. Intervention de Mme CAZEBONNE**

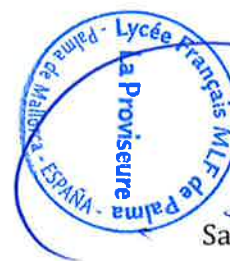
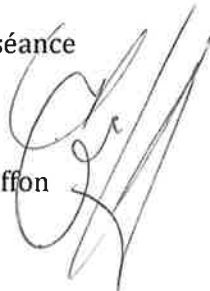
13 élèves de Terminales ont passé l'épreuve de langue vivante Espagnol et Anglais. Ces épreuves ont été perturbées par quelques élèves. Le comportement de certains élèves en Anglais, refusant de poser leur stylo à la fin de l'épreuve, en sortant durant l'épreuve provoquant du bruit et des contestations est intolérable. Si cela devait se reproduire Mme Cazebonne avertit que cela sera acté au procès verbal de l'examen ; elle rappelle qu'en aucun cas les élèves ne peuvent s'autoriser ce genre d'écart pendant une épreuve officielle du baccalauréat. Cela peut entraîner une mesure d'exclusion. Selon les élèves, il était difficile, voire impossible, de comprendre l'enregistrement sonore de l'épreuve. Un adulte référant est venu vérifier que la qualité sonore était correcte mais cela n'a pas fait cesser les contestations. Il est toujours possible, **après une épreuve**, de présenter une protestation officielle auprès du service des examens pour obtenir une indulgence. Mme Cazebonne a dû appeler le service des examens pour expliquer les faits. Ce dernier demande à l'établissement de refaire passer l'épreuve à tous les élèves. Mme Cazebonne demande à Mr Canillac, représentant des élèves, de leur dire qu'elle exige que chacun des responsables de cet incident présente des excuses à Mme Luyten pour leur comportement irrespectueux à son égard.

M. Canillac regrette son attitude et celle de ses camarades durant l'épreuve.

La séance prend fin à 21h50.

Secrétaire de séance

Laurence Griffon



Provisseure

Samantha CAZEBONNE

